

L'affaire du kamikaze de Meknès reportée au 19 juin prochain

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 11-04-2008 20:32:24

La Chambre criminelle (1er degré) chargée des affaires du terrorisme de la Cour d'Appel à Salé a rejeté, jeudi, une requête de la défense de l'accusé Hassan, A., présumé impliqué dans l'explosion perpétrée à Meknès par le kamikaze Hicham Doukkali, relative à la convocation de témoins.

Hicham Doukkali, qui s'était fait exploser en août dernier à la place Lahdim à Meknès, a comparu jeudi pour la première fois devant la même chambre qui a décidé de reporter l'examen de cette affaire au 19 juin prochain, en accédant à une requête introduite par la défense de Hassan A pour lui permettre la préparation de son plaidoyer.

La défense de Hassan A, ancien ingénieur d'Etat, avait sollicité lors de cette audience la convocation de huit témoins dans cette affaire. L'accusé principal Hicham Doukkali (31 ans, ingénieur) est poursuivi pour "actes terroristes ayant un lien avec un projet individuel dans le but de porter gravement atteinte à l'ordre public par la terreur, la violence et fabrication, détention et utilisation d'explosifs contre la vie et la sécurité d'autrui".

Pour sa part, Hassan A. est poursuivi dans cette affaire pour "constitution de bande criminelle dans le but de porter atteinte à l'ordre public et la non dénonciation d'un crime terroriste".

Trois autres ingénieurs étaient poursuivis dans cette affaire en état de liberté provisoire, après que le juge d'instruction près la même Cour ait abandonné les poursuites contre eux pour manque de preuves, une décision qui a été confirmée par la Cour.

Doukkali, marié sans enfant, s'était fait exploser le 13 août 2007 à la place Lahdim à Meknès, à quelques mètres d'un autocar de touristes. La déflagration d'une bouteille de gaz qu'il portait lui a arraché la main gauche, fracturé la jambe droite et causé des égratignures au niveau de l'abdomen et du thorax. Il a passé plus d'un mois à l'hôpital pour recevoir les soins nécessaires.

MAP